

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1-70 rendant exécutoire la délibération n° 1-70 du 10 juillet 1970 du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation du compte financier de l'Office pour l'exercice 1969 (rectificatif).

n° 1-70

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
10 septembre 1970

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1970

Date du numéro
10 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Arrêté n° 70-987/SG/CG du 26 août 1970 rendant exécutoire la délibération n° 1-70. du 10 juillet 1970 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation du compte financier de l'Office pour l'exercice 1969. 4e alinéa. — Lire : «Excédent d'exploitation : douze millions neuf cent soixante-dix mille six cent vingt francs Djibouti. »